

Décision

Générale

colonial

Décision n° 408 est acceptée, pour compter du 1er juin 1945, la démission de son emploi offerte par M. Dascalakis Ellis.

n° 408

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

est acceptée, pour compter du 1er juin 1945, la démission de son emploi offerte par M. Dascalakis Ellis, surveillant auxiliaire, mis à la disposition du service des Travaux urgents par décision n° 203 du 5 avril 1944 .